

Légalisation du cannabis : information, éducation et prévention doivent se mettre en place immédiatement

Montréal, 8 septembre 2017 – Favorable au principe de la légalisation du cannabis, l'Association des intervenants en dépendance du Québec (AIDQ) souhaite toutefois que les provinces accordent une place plus importante à l'information, l'éducation, la prévention, l'intervention précoce, la réduction des méfaits et le traitement liés à l'usage de cette substance, a indiqué Lisa Massicotte, directrice générale de l'Association, lors de son passage à la consultation régionale sur l'encadrement du cannabis à Montréal, aujourd'hui.

« À l'aube du dépôt d'un avant-projet de loi sur la légalisation du cannabis par le gouvernement fédéral, l'AIDQ est préoccupée des impacts de cette législation sur le plan de la santé et de la sécurité de la population », a expliqué Mme Massicotte. C'est pourquoi l'AIDQ a ciblé cinq enjeux de façon plus spécifique dans un avis déposé dans le cadre de ces consultations. Les voici :

1. l'importance d'informer et d'éduquer dès maintenant la population pour mieux outiller les personnes, jeunes ou adultes, à faire des choix éclairés
2. la nécessité d'intervenir le plus tôt possible dans la vie des personnes, afin de repérer celles à risque de développer un problème, plus particulièrement en milieu scolaire.
3. le soutien à offrir à certains milieux plus névralgiques, dont les milieux de travail
4. la création d'un Observatoire sur les drogues et les habitudes de consommation au Québec
5. l'âge minimum de consommation du cannabis fixé à 18 ans, afin d'éviter de livrer la grande majorité des jeunes aux aléas du marché noir

Plusieurs recommandations en lien avec ces enjeux se retrouvent dans l'avis, qui est disponible en intégralité sur le site web de l'AIDQ, dans la section publication.



À propos de l'AIDQ

L'Association des intervenants en dépendance du Québec (AIDQ) est un organisme à but non lucratif qui regroupe les intervenants de tous les milieux intéressés au domaine des dépendances au Québec, soit les milieux publics, communautaires et privés, ceux de la santé publique, de l'éducation, ainsi que les milieux universitaire, de la recherche, de la sécurité publique et du monde du travail. Elle a pour mission de valoriser et de soutenir l'intervention dans la prévention, le traitement et la réinsertion sociale des personnes aux prises avec une dépendance et celles à risque de le devenir, par le développement des compétences, la concertation et la mise en commun des expertises.

– 30 –

Source : Claudy Laplante St-Jean
clstjean@aidq.org
514 287-9625
www.aidq.org

